

Compte rendu du Conseil municipal du 20 Juillet 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt du mois de juillet, s'est réuni en séance ordinaire, le conseil Municipal de Varennes-Changy sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU

Absents excusés : Madame Alexandra BUSSY-ROUSSEAU (pouvoir à Madame Pierrette ROUX), Monsieur Thierry CRESCENCE, Monsieur Lionel LESUEUR (pouvoir à Mme Josette BRANGER)

Absent : Madame Monique DEMANGE, Monsieur Damien GROSSE

ETUDE D'UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Intervention de Monsieur Alexandre MARGAIN chef de projet et de Madame Jennifer MENAGE responsable développement chez EDF énergies nouvelles pour présenter le projet de centrale photovoltaïque du délaissé autoroutier de Varennes-Changy. La réalisation du projet photovoltaïque nécessite que des modifications soient apportées au plan local d'urbanisme de la Commune. Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte d'autoriser Mme Le Maire à engager la procédure de déclaration de projet prévu à l'article L300-6 du code de l'urbanisme visant à mettre en compatibilité le PLU communal avec le projet photovoltaïque de Varennes-Changy.

RACHAT DES ACTIONS DE LA COMMUNE AUPRES D'INGENOV 45

Créée en novembre 2013 la Société Publique Locale Ingénov 45 a connu une baisse d'activité engendrant des pertes comptables importantes sur les 2 derniers exercices. Ces pertes ont conduit l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, réunie le 19 juin dernier à décider de sa dissolution anticipée et de sa mise en liquidation amiable. Le Conseil Municipal peut donc céder la totalité des 500€ actions souscrites au capital de la SPL Ingénov45 au bénéficiaire du Département du Loiret. Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET COMMUNE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'augmenter les crédits d'un compte pour permettre le paiement de la régularisation d'un titre annulé sur l'exercice antérieur. Le Conseil Municipal après avoir délibéré accepte de réduire le compte 6574801 - Subventions autres organismes de 488.96€ et d'augmenter le compte 673 Titres annulés sur exercice antérieur de cette même somme de 488.96€.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA 3CFG POUR L'INSTALLATION D'UN BATIMENT MODULAIRE.

La Commune sollicite un fonds de concours de la Communauté de Communes 3CFG pour l'installation d'un bâtiment modulaire dans l'enceinte du groupe scolaire. Ce Modulaire est de la même fabrication que l'existant afin de permettre un raccordement à la garderie. Le

montant du projet s'élève à 64 744.90€ H.T. Une subvention de 30 000€ a déjà été demandée à la CAF, la Commune souhaite demander une subvention de 15000€ auprès de la 3CFG.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de solliciter une subvention auprès de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

FIXATION DU TARIF HORAIRE D'INTERVENTION DES EMPLOYES COMMUNAUX

Le Conseil Municipal doit fixer un tarif horaire d'intervention des employés communaux (Fontainier et autres agents techniques) qui interviennent sur des chantiers privés. Ce coût horaire doit tenir compte des déplacements et du coût réel charges comprises des employés communaux. Madame le Maire propose de fixer ce tarif horaire à 45€ de l'heure. Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de fixer ce tarif à 45€ de l'heure.

RETROCESSION D'UNE VOIE « LE PORTEAU » DANS LE DOMAINE PUBLIC

Par courrier en date du 17 novembre 2017 Mme le Maire à sollicité Valloire-habitat pour demander l'intégration la VRD de la résidence « Le Porteau » dans le domaine Public. La Société Valloire habitat a transmis à son notaire Maître ROUVE à Montargis les éléments du dossier. Ils sollicitent également l'avis de valeur de France Domaine, ainsi que l'approbation de leur conseil d'administration qui se tiendra en septembre prochain. Le Conseil Municipal doit délibérer pour entériner la rétrocession de la VRD « Du Porteau » dans le domaine Public et donner délégation au Maire. Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de donner délégation à Mme le Maire pour engager toutes les procédures pour la rétrocession de la voie « le Porteau » dans le domaine Public.

VOTE DES FRAIS DE SCOLARITE POUR L'ANNEE 2017-2018

Les frais de scolarité sont à facturer aux Communes du Moulinet sur Solin et Langesse pour respectivement 4 élèves en primaires pour le Moulinet et 2 élèves en primaire pour Langesse.

Aucun élève en maternelle n'est scolarisé pour cette année scolaire.

Le montant total des frais de fonctionnement pour l'année 2017-2018 s'élève à 128 956.13€ pour 152 élèves. Soit le tarif à appliquer est de 848 € par élève.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'appliquer le tarif de 848€ par élève.

AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC PROMESSE DE BAIL

Le Conseil Municipal doit autoriser Mme Le Maire à signer une convention de mise à disposition avec promesse de bail avec la Société NORDEX pour que cette dernière puisse utiliser le domaine communal et plus particulièrement la parcelle cadastrée ZA 4 pour installer leur mât de mesure.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte avec 13 voix pour et 1 voix contre.

INFORMATION DES DROITS DE PREEMPTION URBAINS

Vente d'une maison située au 9 rue des Meaux Prés sur un terrain de 2567 m2

Information par la SAFER sur les DIA soumises au droit de préemption de la SAFER entre le 1er janvier 2018 et le 31 mars 2018

Affaires diverses

Lecture des courriers de soutien à l'Arboretum National des Barres et des flyers du collectif SOS Arboretum National suite à la décision du 06 juin 2018 de l'ONF de fermer au public l'Arboretum des Barres à la fin de l'année 2018. Plusieurs pétitions ont été lancées par la Commune de Varennes-Changy. A la mi-juillet le décompte s'élève à 201 signatures pour le moment.

Information par le Gendarme GDOVIN Marc Agent de Police Judiciaire référent de notre commune du récapitulatif des interventions et activités police route effectuées sur notre Commune entre le 21/05/2018 et le 30/06/2018.

Demande de remise sur facture d'eau de 2 administrés suite à des consommations très importantes d'eau (robinet de jardin mal fermé pour un et fuite pour l'autre). Ces 2 administrés ont été informés par courriers de ces fuites. Après avoir délibéré le Conseil Municipal refuse d'appliquer des remises, ces fuites n'incombent pas à la Commune.

Informations diverses

Pour faire suite à la demande de l'ouverture vers Nevers de l'échangeur autoroutier de l'A77 sur la Commune de Varennes Changy. Le Conseil Départemental nous adresse les copies des courriers reçus du Ministère de la transition écologique et solidaire et informe qu'il n'est pas en mesure de prendre en charge un tel investissement.

La demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Loiret pour le spectacle « Quand viendra l'Aube » le 23 novembre 2018 est refusée. En effet cette demande n'est pas éligible puisqu'il ne s'agit pas d'une association culturelle du Loiret.

EDF ENR énergies nouvelles réparties adresse une note à l'attention de toutes les communes de France concernant une notice explicative sur l'installation de panneaux solaires en toiture.

L'AFAAM adresse le compte rendu de la réunion du 25 juin 2018 concernant notamment la préparation de la cérémonie commémorative du dimanche 12 août prochain, ainsi que l'invitation à cette cérémonie.

Monsieur DARMANIN Ministre de l'Action et des comptes publics s'est rendu à Orléans le 2 juillet dernier pour rencontrer les maires du Loiret et les présidents des EPCI sur le thème des finances locales. Mme Le Maire n'a pas pu se rendre à cette rencontre.

Diffusion de L'Intercom'PLUI n°1 par la 3CFG dans les boites aux lettres mais malheureusement il s'est retrouvé noyé au milieu des Pubs.

Information de la mise à jour du guide pratique sur la taxe de séjour. Les Communes ont jusqu'au 1er octobre 2018 pour adopter le taux applicable au 1er janvier 2019.

Lecture d'un mail de Mme Lysiane CHAPUIS maire de AILLANT SUR MILLERON concernant la désignation de représentants dans les commissions de la 3CFG.

L'Association de Pharmacie Rurale nous adresse un courrier concernant le maintien des officines de proximité en milieu rural et nous informe d'un courrier en ce sens adressé au Président de la République Monsieur MACRON pour l'alerter.

L'Association sportive du Collègue Guillaume de Lorris nous adresse le bilan sportif de l'Association, et remercie la Commune pour l'aide et le soutien financier apportés

Diffusion d'un flyer du SIVLO sur la restauration du Vernisson

L'Association SEG (Solidarité Emploi Gâtinais) nous adresse les indicateurs 2017 pour les Communes de Lorris et Châtillon Coligny.

Flyers de la Poste Solutions Business sur les solutions pour la Collectivité.

Information de l'ADIL 45 concernant les nouvelles obligations des copropriétés de s'inscrire auprès d'un registre national en vue de permettre notamment aux pouvoirs publics de disposer d'un véritable outil de recensement des copropriétés.

Remerciements et divers :

Remerciements pour les subventions versées de :

La maison Familiale et Rurale de Sainte Geneviève des Bois

De la Présidente de l'Association TGV de Varennes

De Sébastien TROUSSELLE de la section ASV football

De Monsieur Claude ANGIBAULT Président de la FNACA

Remerciements de Monsieur Pascal BIOULAC Maire de LAMOTTE-BEUVRON pour le soutien de la candidature de sa ville pour les épreuves hippiques des jeux olympiques 2024

Remerciements de Mme Geneviève DUVAL photographe

Faire part de naissance de Eliot LETOURNEAU

Expressions des conseillers

Un Adjoint informe que le chantier de réfection du Parking Escale est lancé depuis le 17 juillet. Les bordures aux abords du parking vont être modifiées pour permettre de gagner 6 places supplémentaires.

Il informe également que le terrain de cross est terminé, la piste de bmx est prête à être utilisée. Elle sera inaugurée le samedi 21 juillet 2018 à 10 heures.

Une Adjointe précise qu'elle a eue de très bons échos sur le feu d'artifice de Varennes, et également sur les lanternes lumineuses.

Concernant le 14 juillet un adjoint demande s'il serait possible d'organiser une tombola lors du prochain 14 juillet pour permettre aux spectateurs de rester un peu plus longtemps sur le site en attendant le tirage de la tombola.

Un conseiller en profite pour remercier les conjoints des conseillères municipales qui ont bien participés et aidés lors de l'organisation de ce 14 juillet, et du concours de pêche du 15 juillet.

Une conseillère demande des précisions sur les démarches à faire concernant le cimetière. Mme Le Maire lui répond que toutes les démarches pour le cimetière ont lieu en Mairie.

Cette même conseillère demande s'il y a eu des doléances en mairie concernant l'éclairage public de la rue des Coquelicots. Cette rue dépend du domaine privé et les propriétaires doivent faire les démarches auprès du prestataire de la Commune pour faire régler la pendule et éviter que la rue soit éclairée toute la nuit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H45

